



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Veziens-de-Lévézou, le 2 mars 2021.

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup : exprimez-vous !

Afin de se doter d'une vision à long terme, la Communauté de communes Lévézou-Pareloup a lancé fin 2018 son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Ce document d'urbanisme :

- Traduira l'ambition intercommunale et la politique de tous les élus pour harmoniser et organiser l'aménagement des 10 communes-membres pour toutes les thématiques qui concernent la vie quotidienne (habitat, équipements et services, développement économique, mobilités, environnement, etc.).
- remplacera tous les autres documents d'urbanisme locaux actuellement en vigueur. Il sera alors le document de référence unique pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire et autres).

Tout au long de ce processus, des **modalités de concertation** sont prévues afin de permettre aux habitants et aux usagers d'accéder aux informations relatives au projet de PLUi et de **formuler des observations et des propositions**. Les documents sont disponibles sur le site internet Levezou.fr <https://www.levézou.fr/comprendre-le-levézou/le-levézou-samenage/planifier/plui-levézou-pareloup/>

- ⇒ Jusqu'à l'arrêt du projet prévu en mai prochain, **le public peut faire connaître ses observations** en les consignant :
- dans un registre ouvert à cet effet au siège de la Communauté de communes (à Veziens)
  - dans chacune des mairies, aux heures et jours habituels d'ouverture des lieux.
  - les adresser par courrier postal,
  - ou bien par courrier électronique à l'adresse spécifique [plui@levézou-pareloup.fr](mailto:plui@levézou-pareloup.fr)

---

#### **Contact Presse**

Communauté de communes Lévézou-Pareloup  
8 route du Claux - 12780 Veziens-de-Lévézou  
Tél. 05.65.58.19.54 - Courriel : [direction@levézou-pareloup.fr](mailto:direction@levézou-pareloup.fr)